



Extrait du registre des délibérations

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Jeudi 18 décembre 2025

Albertville, Allondaz, Beaufort, Bonvillard, Cesarches, Ce vins, Cléry, Cohennoz, Crest-Voland, Esserts-Blay, Flumet, Frontenex, Gilly-sur-isère, Grignon, Moutelleux Les Salines, La Bâthie, La Giraz, Marthod, Mercury, Montalieu, Monthion, Notre-Dame-de-Bellecombe, Notre-Dame-des-Millières, Pallad, Plancherine, Quirge, Regieux, Sainte-Hélène-sur-isère, Saint-Nicolas-la-Chapelle, Saint-Paul-sur-isère, Saint-Vital, Thénod, Tournon, Tours-en-Savoie, Ugine, Venthon, Verrens-Arvey, Villard-sur-doron

Le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Arlysère, légalement convoqué le 11 décembre 2025, s'est réuni le Jeudi 18 décembre 2025 à 18h00, en séance publique à la Salle des fêtes à Ugine, sous la présidence de Franck LOMBARD, Président.

Nombre de membres en exercice : 73 / Quorum : 37

Nombre de délégués présents : 57 délégués présents dont 1 suppléante

Nombre de membres représentés : 4

Délégués titulaires présents :

COMMUNE D'ORIGINE	Prénoms	NOMS
ALBERTVILLE	Michel	BATAILLER
ALBERTVILLE	Hervé	BERNAILLE
ALBERTVILLE	Fatiha	BRIKOU AMAL
ALBERTVILLE	Jean-François	BRUGNON
ALBERTVILLE	Frédéric	BURNIER FRAMBORET
ALBERTVILLE	Lysiane	CHATEL
ALBERTVILLE	Josiane	CURT
ALBERTVILLE	Jean-François	DURAND
ALBERTVILLE	Jean-Pierre	JARRE
ALBERTVILLE	Bérénice	LACOMBE
ALBERTVILLE	Karine	MARTINATO
ALBERTVILLE	Pascale	MASOERO
ALBERTVILLE	Jacqueline	ROUX
ALBERTVILLE	Christelle	SEVESSAND
ALLONDAZ	Frédérique	DUC
BATHIE (LA)	Jean-Pierre	ANDRE
BEAUFORT SUR DORON	Christian	FRISON ROCHE
BONVILLARD	Julien	BENARD
CESARCHES	Hervé	MURAZ DULAURIER
CEVINS	Philippe	BRANCHE
COHENNOZ	Christian	EXCOFFON
CREST-VOLAND	Christophe	RAMBAUD
ESSERTS-BLAY	Raphaël	THEVENON
FRONTENEX	Claude	DURAY
FRONTENEX	Alain	REGAUDIAT

GIETTAZ (LA)	Noël	BIBOLLET
GILLY SUR ISERE	Jean-Marc	DESCAMPS
GILLY SUR ISERE	Pierre	LOUBET
GILLY SUR ISERE	Sylvie	RUFFIER DES AIMES
GRESY SUR ISERE	François	GAUDIN
GRIGNON	Lina	BLANC
GRIGNON	François	RIEU
HAUTELUCE	Bernard	BRAGHINI
MERCURY	Yves	DUNAND
MERCURY	Evelyne	MARECHAL
MERCURY	Alain	ZOCCOLO
MONTAILLEUR	Jean-Claude	SIBUET BECQUET
MONTHION	Jean-Claude	LAVOINE
NOTRE DAME DE BELLECOMBE	Philippe	MOLLIER
NOTRE DAME DES MILLIERES	André	VAIRETTO
PALLUD	James	DUNAND SAUTHIER
PLANCHERINE	Jean-Pierre	FAZZARI
QUEIGE	Edouard	MEUNIER
SAINT NICOLAS LA CHAPELLE	Ghislaine	JOLY
SAINT VITAL	Serge	DAL BIANCO
TOURS EN SAVOIE	Yann	MANDRET
UGINE	Sophie	BIBAL
UGINE	Michel	CHEVALLIER
UGINE	Mustapha	HADDOU
UGINE	Franck	LOMBARD
UGINE	Nathalie	MONVIGNIER MONNET
UGINE	Simon	OUVRIER-BUFFET
UGINE	Françoise	VIGUET CARRIN
VENTHON	Claude	REUIL BAUDARD
VERRENS-ARVEY	Christian	RAUCAZ
VILLARD SUR DORON	Emmanuel	HUGUET

Délégués suppléants présents :

COMMUNE D'ORIGINE	Prénoms	NOMS
MARTHOD	Virginie	VERNAZ

Délégués représentés :

Yves BRECHE	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Jean-François DURAND
Morgan CHEVASSU	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Frédéric BURNIER FRAMBORET
Davy COUREAU	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Pascale MASOERO
Sabrina BARBERO	LA BATHIE	Ayant donné pouvoir à Jean-Pierre ANDRE

Le Conseil Communautaire a choisi **Simon OUVRIER BUFFET** comme Secrétaire de séance.

Objet : Forêt – Programme Forêts Orphelines – Convention Sylv'ACCTES

Rapporteur : M. le Président

La forêt couvre 40 700 ha, soit environ 53 % du territoire d'Arlysère. Elle constitue une richesse à la fois écologique, environnementale, économique, mais présente aussi des enjeux importants dont l'adaptation au changement climatique.

Depuis 2021, Arlysère adhère à l'association Sylv'ACCTES (cotisation annuelle 4 000 €). Cette association d'intérêt général constitue une interface de financement entre mécènes (publics et privés) et forestiers en vue de financer des travaux s'inscrivant dans des itinéraires sylvicoles établis de manière partagée par les acteurs forestiers et autres usagers de la forêt. Ces itinéraires sont regroupés dans un Projet Sylvicole Territorial (PST).

Un premier PST a été élaboré et déployé sur le territoire d'Arlysère sur la période 2021-2024 puis a été renouvelé pour la période 2025-2027. Souvent sollicité par les Communes, il a permis de contribuer au financement de 241 hectares de travaux sylvicoles (montant total des dépenses : 427 569 €, montant total des subventions : 202 439 €). Toutefois, les propriétaires privés ne l'ont pas sollicité. Cela s'explique par le morcellement de leur propriété qui ne leur permet pas d'engager une gestion forestière durable appuyée par un document de gestion et une certification pour une surface suffisante (conditions nécessaires à l'obtention des subventions).

Face à ce frein fréquemment rencontré sur le territoire national, l'association Sylv'ACCTES a créé un Fonds de Dotation « Des Forêts pour Demain » afin de porter le dispositif foncier expérimental « Forêts Orphelines ». Son objectif est de reconstituer des tènements fonciers de taille suffisante (4 ha minimum) pour y appliquer une gestion forestière durable grâce à de l'acquisition foncière. Le fonds de dotation n'a pas vocation à conserver ces unités de gestion mais à les revendre accompagnées d'un document de gestion durable rédigé par un gestionnaire forestier indépendant et s'inscrivant dans le Projet Sylvicole Territorial mis en œuvre localement. Il intervient en acquéreur de dernier recours, uniquement après que les intérêts d'éventuels autres acquéreurs, dont les communes, aient été purgés.

En lien avec le projet de « Regroupement de la gestion et du foncier forestier » mené depuis 2023 et pour lequel une nouvelle candidature a été déposée à la DRAAF en 2025, il est proposé de déployer ce dispositif sur le territoire d'Arlysère et de signer la convention de partenariat « Forêts Orphelines » avec Sylv'ACCTES en annexe. Les parcelles ciblées seront prioritairement celles proposées à la vente sur la bourse forestière Arlysère mais n'ayant pas trouvé acquéreur. Aucune participation financière d'Arlysère n'est attendue.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **autorise M. le Président, ou à défaut son représentant, à solliciter Sylv'ACCTES, afin de bénéficier du déploiement du dispositif foncier « Forêts Orphelines » par le Fonds de Dotation Des forêts pour demain ;**
- **autorise M. le Président, ou son représentant, à signer la convention de partenariat avec Sylv'ACCTES « Des Forêts pour demain ».**

Le secrétaire de séance
Simon OUVRIER-BUFFET

Extrait certifié conforme et exécutoire
Le Président
Franck LOMBARD

